



CAUSE P.J. TRIEST

informations sur la béatification
Serviteur de Dieu Pierre Joseph Triest

“ Traiter tout le monde avec douceur et gentillesse. Essayer de servir et de faire plaisir le plus possible.”

P. J. Triest, 1821



NOUVELLES DE LA CAUSE

En octobre 2021, nous avons reçu la bonne nouvelle de la Congrégation pour les Causes des Saints que la *positio*, telle qu'elle avait été soumise, avait été approuvée, et pouvait être imprimée avec une préface du relateur général, le Père Vincenzo Criscuolo, OFM^{Cap}.

C'est devenu un livre volumineux de 526 pages, digne d'un doctorat. Il contient huit parties.

Les six premières pages sont consacrées à l'introduction du relateur général, rédigée le 13 mai 2021, à la fête de l'Ascension de Jésus, où il présente les résultats de l'étude de la *positio*, l'approuve et donne en même temps une première impression positive sur la question de savoir si le Serviteur de Dieu Pierre Joseph Triest peut être pris en compte pour la béatification et la canonisation.

Suivent un bref aperçu historique de la vie du Serviteur de Dieu et un aperçu de la Cause avec les différentes étapes franchies jusqu'à aujourd'hui. L'importance et la signification du Serviteur de Dieu pour l'Église et la société de son temps et aussi pour aujourd'hui sont également décrites. Ce dernier point est particulièrement important pour indiquer que le Père Triest continue d'inspirer des gens à l'heure actuelle, tant au sein de l'Église que dans la société.

La partie qui suit peut être considérée comme le cœur de la *positio*, où sont décrites les vertus qui ont été vécues de manière extraordinaire par le Père Triest. Cette description est le résultat de toutes les recherches effectuées au cours des dernières années par les nombreuses personnes qui nous ont aidés. C'est l'occasion de les remercier tous une fois de plus. Ils ont permis de mettre en lumière une grande partie de ce qui était inconnu jusqu'à présent, et d'éclairer réellement la personne du Père Triest. En lisant, nous ne pouvons qu'être reconnaissants de pouvoir nommer

une telle personne comme notre Fondateur, et le désir grandit qu'il soit béatifié afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent bénéficier du trésor spirituel de sa vie.

Ainsi, nous sommes déjà arrivés à la quatrième partie, où un aperçu est donné des nombreux témoignages qui ont été apportés et qui, en quelque sorte, donnent au chapitre précédent une note d'actualité. C'est ainsi que les gens d'aujourd'hui, religieux, prêtres, laïcs, voient dans le Père Triest un véritable exemple pour leur vie.

La cinquième partie est un aperçu des textes les plus importants du Père Triest, textes auxquels on réfère dans la *positio* et aussi dans la biographie qui forme la sixième partie. Pour en ce qui concerne la biographie, une partie supplémentaire a été ajoutée pour donner une idée claire de la situation ecclésiastique et sociale dans laquelle le Père Triest a vécu. En effet, c'est même difficile pour les Italiens qui, par exemple, ont vécu la Révolution française de manière totalement différente ou ne l'ont pas vécue.

La septième partie contient les rapports de la commission historique et de la commission théologique ainsi qu'une explication du fait qu'il n'y ait pas eu jusqu'à présent de vénération publique au lieu de sépulture du Serviteur de Dieu. C'est une condition strictement suivie par la Congrégation des Causes des Saints. Le tout se termine par une petite iconographie, où un choix a été fait d'images du Père Triest et de lieux avec lesquels il était lié.

Il convient à ce stade de remercier tout particulièrement notre postulateur, le Dr Waldery Hilgeman, et son collaborateur, le Dr Emanuele Spedicato, qui ont réalisé cette *positio* avec beaucoup de soin et de connaissances approfondies.

Entre-temps, la commission historique a rédigé

un rapport positif, et le 25 mai 2023, la position a été soumise à la commission théologique qui devra évaluer et prononcer un jugement. Maintenant, c'est la commission théologique qui de juger si le Père Triest a véritablement vécu les vertus de manière extraordinaire et si ses écrits sont conformes à la doctrine théologique. Une fois que ces deux commissions auront terminé leur travail et, espérons-le, rédigé un rapport positif, celui-ci sera transmis au groupe de cardinaux qui devra donner un avis au Pape, et si celui-ci sera également positif et que le Pape acceptera la recommandation, nous pourrions nommer le Serviteur de Dieu avec le titre permanent de « Vénérable » et le chemin de la béatification sera complètement ouvert. Alors il nous restera à attendre qu'un miracle se produise, et pour cela nous devons prier ! Nous le remettons entre les mains de Dieu en toute confiance.

Fr. René Stockman
Promoteur de la cause

LE PÈRE TRIEST COMME AVOCAT

Les premières années des Sœurs de la Charité n'ont certainement pas été faciles. À leur arrivée à Gand, elles n'étaient pratiquement pas préparées à la tâche de soigner les malades incurables. Nous apprenons beaucoup d'une lettre que le père Triest a écrite, en fait une lettre de plainte, au roi Guillaume Ier des Pays-Bas lorsqu'en 1829 il a réduit de soixante à seize le nombre maximum de sœurs qui pouvaient être employées dans le « Kloosterke van Liefde » (petit couvent de la Charité) de Gand. Le Père Triest ne pouvait pas accepter cela et il prit donc la plume pour s'adresser directement au Roi, et apparemment avec succès, car au début de l'année 1830, soixante Sœurs furent à nouveau autorisées à prendre soin des malades incurables.

« A Gand, et même dans tout le Royaume, il n'y avait pas d'hôpital qui accueillait les malades incurables, refusés dans les autres hôpitaux à cause de leurs maladies incurables et malodorantes. J'ai été le premier à lancer cette fondation et j'ai quitté mon presbytère de Lovendegem pour me consacrer, sans aucune récompense matérielle, à cette fondation charitable mais difficile, en utilisant mes propres moyens, quelques dons privés et aussi les revenus de quelques Sœurs de la Charité. »

Pendant un moment, on a l'impression qu'il s'autosatisfait, mais l'intention est de faire comprendre au roi que l'initiative est vraiment privée et que, dès le début, il n'y a pas eu de soutien financier du gouvernement et qu'il a dû se contenter de dons et de ses propres ressources. Toujours dans la lettre qu'il avait déjà écrite en 1806 à l'empereur Napoléon dans le cadre de la reconnaissance des Sœurs comme sœurs hospitalières, il donne une description de la triste condition de ces malades et du travail difficile que les Sœurs avaient pris sur elles-mêmes.

« Ces victimes de terribles maladies comme les cancers et autres maladies incurables, n'ont pas eu accès à l'hôpital civil. Par conséquent, on pouvait les trouver dans les rues, mendiant un peu de nourriture et d'aide. Mais ils n'ont pas pu trouver un endroit où rester, car ils ont été rejetés partout. Leurs blessures ne pouvaient que susciter une compassion stérile jusqu'au moment où l'évêque de Gand, Mgr de Beaumont, m'a demandé de leur venir en aide. »

Il fait ici référence au moment où lui et six Sœurs de la Charité, sous la direction de Mère Placida, sont venus de Lovendegem à Gand pour commencer à soigner ces malades incurables. Il obtint par décret impérial l'abbaye de Terhagen ainsi qu'une somme de 3500 francs pour effectuer des réparations, mais cela ne lui permit pas de couvrir les frais de soins de ces malades. Le travail dépassait les possibilités des sœurs qui étaient en nombre limité et devaient être



disponibles presque jour et nuit pour s'occuper de ces malades. Très vite, on a fait appel à des candidates et à des novices, mais toutes n'ont pas pu faire face au travail. Un personnel et des ressources adéquats étaient le souci constant du Père Triest et il ne manquait jamais une occasion de demander aux autorités de fournir davantage de ressources pour s'occuper de ceux qui étaient totalement exclus de la société. Peu à peu, le nombre de malades augmente et en 1828, il y a déjà 120 malades. Lorsqu'en septembre de cette année-là, plusieurs sœurs tombèrent elles-mêmes malades et qu'une novice mourut même, il en eut assez. Surtout quand, au lieu d'autoriser plus de personnel, il a été question de limiter le nombre de sœurs. Il a donc écrit une lettre très émouvante au roi. Certains extraits montrent très clairement la préoccupation du Père Triest.

« Ah Sire, comme il est douloureux pour mon âme de devoir constater que, faute de pouvoir accepter un nombre suffisant de

sœurs, beaucoup de malheureux doivent rester sans défense et ne peuvent être convenablement soignés. Car mon unique but et mon souhait le plus cher est d'assister et d'aider l'humanité souffrante, et je suis sûr que Votre cœur compatissant ne me privera pas de ce plaisir. »

« Réduire le nombre de sœurs, n'est-ce pas se moquer des sœurs qui sacrifient leur vie pour servir ces malades, et aussi de ma tentative de fournir à ces malades ce dont ils ont besoin ? »

Le Père Triest reste poli, mais en même temps très clair dans son exposé du problème, et surtout dans ces mots s'exprime fortement son implication personnelle.

Et il poursuit : « Sire, je suis tellement impuissant, cela me fait énormément de peine de ne pas savoir ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Une telle démarche m'est d'autant plus pénible que je suis convaincu que cet antagonisme, qui touche les hôpitaux et les maisons que j'ai fondés avec tant de sacrifices et de travail et que je m'efforce toujours de bien surveiller, et qui sont maintenant menacés de ruine par l'interdiction de prendre des infirmières et de les y employer, s'est produit complètement et entièrement à votre insu et sans que vous en ayez conscience. Plus encore, que cela va à l'encontre de vos vues paternelles et bienveillantes, et que cette mesure pourrait être interprétée comme si j'avais négligé les devoirs qui m'incombent, et que j'étais donc indigne de la confiance et des bienfaits de Votre Majesté. »

A partir de l'observation de la situation dans un langage très clair et sans équivoque, le Père Triest, en bon diplomate et avocat, a joué sur les cordes sensibles en s'excusant auprès du Roi, en quelque sorte, mais en lui faisant remarquer les conséquences de la mesure, qui a pu être prise à l'insu du Roi. La réponse a été immédiate et le Père Triest a reçu le message qu'il pouvait à nouveau augmenter son personnel à soixante sœurs.

Trouver les moyens financiers nécessaires, ainsi que la recherche de personnel soignant suffisant, était un souci constant pour le Père Triest. Il est complètement outré lorsque, lors de la fondation du nouveau Royaume, il risque de perdre l'exonération fiscale qu'il avait obtenue pour son hôpital à partir de 1814. Avec le peu que donnait le Weldadigheidsbureel (Bureau de Bienfaisance), à savoir un maigre 75 centimes par jour et par patient qui suffisait à peine à nourrir les malades, il lui était vraiment impossible de payer également cette taxe, et c'est pourquoi, en février 1836, il écrivit une pétition claire au ministre des finances du nouveau gouvernement belge. Là aussi, il a essayé de jouer sur une note sensible en faisant remarquer qu'il n'était pas possible que la Belgique, avec un gouvernement catholique et populaire, donne l'impression honteuse d'être moins humaine et moins charitable qu'un gouvernement protestant et despotique. Ce problème n'est pas encore résolu lorsqu'il meurt en 1836, et le même souci de joindre les deux bouts pèse sur les épaules de son successeur, le chanoine Benoît De Decker.



Le Père Triest en audience auprès du Roi Guillaume Ier, en tant qu'avocat en faveur des béguines, 1825.

Nous avons lu quelque part le mot français « adoration », contraction du mot adoration et action, indiquant l'importance de toujours laisser une vie spirituelle se déverser dans les événements quotidiens, dans lesquels nous devons assumer pleinement nos responsabilités. C'était certainement le cas du Père Triest, et c'est précisément à partir d'une vie spirituelle profonde, qu'il a toujours eu le courage de continuer, même lorsque c'était presque déraisonnable sur le plan humain. Mais « l'amour donne des forces que la nature ne peut donner », a-t-il écrit quelque part. Cela nous rappelle aussi la tempête sur le lac, lorsque les apôtres ont paniqué et, après que la tempête se soit calmée, Il leur a dit qu'ils manquaient de foi. « Ne crains pas, je suis toujours avec vous », fut probablement la réponse de Jésus, qui fut aussi un grand encouragement pour le Père Triest à continuer malgré tout ! C'est devenu son « davantage » de Saint Vincent. Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelait le Vincent de Belgique.

Fr. René Stockman

Sources:

- Deneckere Gita, Het Gentse Sint-Vincentiusziekenhuis. De Zusters van Liefde J.M. en de ziekenzorg te Gent, 1805 tot heden. Gand, Soeurs de la Charité, 1997, 176 p.
- Écrits du Père Triest.

LA DÉTECTIVE DES SAINTS

Avant que l'Église puisse canoniser une personne, une enquête approfondie et méticuleuse est requise. Un véritable travail de Sherlock Holmes.

Nous rendons visite à une autre congrégation religieuse, les Salésiens, pour entendre ce qu'ils pensent d'un procès de canonisation.

Le professeur Lodovica Maria Zanet est l'un des principaux experts en matière de canonisation. Elle travaille avec la Postulation générale de la Famille salésienne depuis 2011. Elle est interviewée par le salésien P. Nallayan Pancras sdb.



Comment est née l'initiative d'étudier la vie d'une personne afin de la canoniser ?

Dans nos vies, nous avons sans doute tous déjà rencontré des personnes de valeur particulière, en qui l'Évangile prend lumière et corps.

En fait, l'Église, mère et maîtresse, a cette même préoccupation pour ceux qui, partout dans le monde, dans tous les états de vie, ont vécu une vraie vie chrétienne et dont le souvenir reste vivant même des années plus tard.

Grâce à la constatation de cette « exemplarité » répandue au sein d'un grand nombre de personnes du peuple de Dieu, guidés par leurs pasteurs, l'Église met en œuvre une procédure particulière : celle des procédures de béatification et de canonisation.

Cette procédure s'articule à différents niveaux. Au départ, il s'agit surtout, de manière très descriptive, de reconstruire, de récolter de la matière et d'écrire sur une personne, sans pour autant porter un jugement.

On peut considérer ces procédures comme le fonctionnement du cœur : il fonctionne en deux phases, la diastole et la systole. Il y a « la première phase », la « diastole », qui consiste à acquérir des preuves de vertus, de martyre, de don de vie ou d'un miracle. Cette première phase est composée d'enquêtes diocésaines qui ont lieu là où un serviteur de Dieu est mort ou a passé une partie importante de sa vie, et où l'on trouve donc les preuves, la matière. La « deuxième

phase », la « systole », est la phase romaine, qui consiste à étudier les preuves, à étudier la démonstration des vertus, le martyre, ...

Et dans le cas d'une famille religieuse, comme les Salésiens, qui pense alors aux saints ?

Les enquêtes commencent toujours dans le diocèse : une cause, c'est d'abord avant tout soumis à l'autorité de l'Église, donc aussi au niveau local. Cela n'empêche toutefois pas une famille religieuse (ou une Société de vie apostolique, ou un Institut séculier, ou une Association publique de fidèles, etc.) de s'intéresser à une cause, de demander à l'Église de l'accompagner, d'y travailler et de la promouvoir par des initiatives, y compris pastorales, par le biais d'une « Postulation ».

En revanche, la « deuxième phase » a pour référent non pas l'évêque diocésain, mais la Congrégation pour les causes des saints à Rome. C'est dans cette phase romaine qu'est rédigé un document très élaboré et articulé, de plusieurs centaines de pages : la *Positio*. Une véritable « plongée » dans la vie d'un serviteur de Dieu se fait dans le contexte de son témoignage. On avance de niveau en niveau, jusqu'à arriver au niveau du Pape, le seul et suprême juge en matière de canonisation.

Il y a donc des marches à gravir.

Dans un premier temps, une personne qui est montée au Ciel et qui a laissé le souvenir d'une vie véritablement évangélique, est appelée « Serviteur de Dieu ». Lorsqu'une ses vertus sont confirmées, ou son martyre, ou le don de sa vie, le Serviteur de Dieu devient le « Vénérable Serviteur de Dieu » (mais le martyr procède alors immédiatement à la béatification) : « vénérable », d'un point de vue terminologique, signifie une condition pour la possibilité, que les « papiers sont en ordre ». Après, pour une canonisation, il faut des miracles, miracles nécessaires pour que le martyr soit déclaré saint et pour que le non-martyr soit béatifié et canonisé : un miracle donc pour la béatification ; un autre miracle, survenant après la béatification ou au moins après l'autorisation de promulguer le décret relatif, pour la canonisation. Les étapes sont nombreuses. L'essentiel est qu'il y ait une véritable distinction entre les deux. Les délais, en règle générale, sont longs. C'est un travail intensif.

Mais quand peut-on commencer à en parler dans la communauté chrétienne, c'est-à-dire quand peut-on prier publiquement à ce sujet ?

Serviteur de Dieu est un nom, un titre que nous aimons beaucoup parce qu'il dit quelque chose de beau : avoir vraiment servi Dieu, bref, ce qui constitue le cœur de la perfection évangélique. En fait, d'un point de vue juridique, cela indique 'seulement' que l'Église enquête sur une personne. Les Serviteurs de Dieu et les Vénérables peuvent certainement être priés : en

effet, ils devraient toujours être de mieux en mieux connus car une cause doit servir à rendre gloire à Dieu est d'aider ceux qui sont encore en route vers le Ciel. Prier sous forme personnelle, ou en groupe, mais toujours de manière simple et spontanée, soit par la prière autorisée, soit par la Neuvaine, qui est toujours autorisée. Le culte public - c'est-à-dire la Messe, l'Office (typique du bréviaire) et d'autres offices spéciaux et officiels - est accompli pour le bienheureux au niveau local (son diocèse, son ordre religieux, etc.) et pour le saint au niveau universel, dans toute l'Église.

Dans le cas de Maman Marguerite, mère de Don Bosco, décédée en 1856, comment recueille-t-on les témoignages de sa vie ?

Maman Marguerite est Vénérable : la haute qualité de sa vie chrétienne a déjà été reconnue. Il y a maintenant le défi des miracles obtenus par son intercession. Dans ce cas, la postulation pourrait reprendre pour accompagner l'évaluation et la reconnaissance. Une cause vit si elle est soutenue par un mouvement de prière, tout comme c'est à la prière que la cause doit mener.

De l'aide pour Maman Marguerite ? Encourager la prière, animer la confiance en elle, dans tout le monde salésien, y compris dans les missions : espérer fermement cette 'grâce plus forte' qui peut être reconnue comme un miracle. Maman Marguerite est une figure si belle et si actuelle : aujourd'hui, c'est surtout la famille qui est mise à l'épreuve et qui doit redécouvrir la foi, mais Maman Marguerite parle aussi aux personnes consacrées ou à celles qui, par amour, se consacrent aux autres, car dans la dernière partie de sa vie, elle a élevé avec tant de soin des enfants qui n'étaient pas les siens.

Le pape parle du « saint parmi nous ». Quelle est la « substance » de la vraie sainteté ?

La sainteté parmi nous est une expression très frappante. Cela rappelle aussi de ne pas confondre un chemin de foi avec la recherche de signes extraordinaires, auxquels on s'accroche comme la confirmation dont on a besoin, comme une prétention à toujours pouvoir « voir », « toucher », « sentir ». Ce qui est vrai, est d'abord et avant tout discret.

Dans la cause - prenons l'exemple le plus simple, celui des vertus héroïques - avant même de pouvoir parler d'un miracle, on regarde la vie quotidienne d'un Serviteur de Dieu, ses habitudes, ses choix, et surtout son humilité et l'exercice de la charité même dans les situations difficiles (j'irais même jusqu'à dire : même dans les situations où l'on ne peut pas faire semblant ou improviser !). C'est le chemin que l'Église nous exhorte à prendre, mais c'est aussi le chemin que les saints ont été les premiers à emprunter : partir de l'ordinaire quotidien, le prendre à cœur. Il n'y a pas

un vrai saint qui veut attirer l'attention sur lui par des gestes spectaculaires. Le vrai saint se considère toujours comme pécheur ; le sens même de sa vie est d'amener les autres à se tourner vers Dieu.



Comment peut-on dire qu'une vie a été héroïque, jusqu'à un degré très élevé ?

Pour comprendre cela, il peut être utile de considérer un certain nombre d'exigences. Nous pouvons essayer de les énumérer de manière analytique, avec toutefois une prémisse : notre vie n'est pas analytique, elle est synthétique, elle est une unité. La liste attire donc l'attention sur certains aspects qui sont en fait étroitement liés. Prenons un exemple. Une vertu est héroïque (notre charité, notre obéissance, notre pauvreté...) si elle est exercée de la façon suivante : toujours, rapidement, promptement, joyeusement, même dans les situations difficiles. Et en plus : d'une manière supérieure à la façon dont une personne agirait en temps normaux (la sainteté canonisée, c'est 10, et louer le 8, non pas 6 par rapport à 3). Mais également si elle est exercée dans un but surnaturel, par amour de Dieu. Quelques autres exemples : l'humilité... même dans les humiliations. L'obéissance... même quand je n'en ai pas envie, avec un cœur joyeux, en paix, confiant. Vouloir le bien... même pour un ennemi. La pauvreté... non seulement en renonçant aux biens superflus, mais en m'ouvrant à un partage sincère, en créant du lien, une communauté. Ce sont des exemples qui ouvrent des pistes de réflexion et qui nous aident à porter un regard différent sur l'humain.

Faut-il avoir toujours été heureux pour être un saint ?

La joie s'épanouit comme le fruit de l'Esprit. L'Église ne recherche pas la rigueur d'une personne trop stricte avec elle-même, trop rigide : mais un rayonnement de bonté au goût de l'Évangile qui, après-tout, est certainement un don de Dieu. L'autre aspect - qui me semble si important pour les jeunes d'aujourd'hui - est que l'Église, même dans les causes de canonisation, n'exige pas que l'on ait été héroïque toute sa vie : elle considère plutôt la dernière période. Disons les dix dernières années environ, ce qui sera moins le cas dans le cas des très jeunes canonisés, mais plus pour les saints âgés. Ce qui importe, c'est le chemin que vous avez emprunté, la façon dont vous avez grandi,

les crises que vous avez traversées et la confiance avec laquelle vous les avez surmontées. Parmi tous les saints, il y a de la place pour les grands convertis, pour ceux qui ont découvert le Seigneur plus tard. Il y a même de la place pour ceux qui ont voulu le combattre avant de le rencontrer réellement. L'important est qu'à partir d'un moment donné, la vie s'est transformée par un engagement au point de devenir une icône de l'Évangile, un témoignage de charité.

Mais il peut y avoir des moments de faiblesse même chez ces personnes qui sont héroïques. Est-ce que les moments de faiblesse pourraient arrêter la cause ? Quelle gravité pourrait l'arrêter ?

Nous parlions tout à l'heure de la *Positio*, cet ensemble de preuves qui est livrée au Vatican. Il est rédigé dans un ordre rigoureux d'arguments et il ne manque pas d'aborder les éventuels défauts du Serviteur de Dieu. Tout est porteur de sens et tout élément contradictoire doit toujours être mis en évidence. C'est là, dans ces rebondissements complexes, que la rencontre avec Dieu peut se frayer un chemin : aucune vie ne peut être simplifiée. Même les grands saints ont eu des difficultés ou des fragilités. L'essentiel est que les 'structures du péché' ne s'enracinent pas définitivement. Comme je l'ai déjà mentionné, ce n'est qu'à partir d'un certain moment qu'on peut parler d'un chemin convaincant de bonté, d'un fruit durable dont découle la vie pour les autres. Après tout, lorsque la vie est vraiment « bouleversée », le premier à s'en rendre compte, c'est bien notre voisin!

Source : Il Bollettino Salesiano

LE PAPE FRANÇOIS : « LES SAINTS NE VIENNENT PAS D'UN UNIVERS PARALLÈLE »

Que signifie être un saint catholique aujourd'hui ? Voilà la question qui s'est posée lors d'une conférence qui s'est déroulée à Rome.

Le 6 octobre 2022, lors de la conférence « La sainteté aujourd'hui », le pape François a souligné que les saints ne sont pas détachés de la réalité de la vie quotidienne, mais qu'ils vivent pleinement et fidèlement l'Évangile au sein des communautés où ils vivent.

« Les saints ne viennent pas d'un « univers parallèle », mais ils sont des croyants qui font partie du peuple fidèle de Dieu et qui sont fermement ancrés dans une existence quotidienne faite de liens familiaux, de travail et d'étude, de vie sociale, économique et politique », a déclaré le pape François dans le palais apostolique.

« Dans toutes ces situations, les saints s'efforcent constamment, sans peur ni hésitation, d'accomplir la volonté de Dieu. »

Le pape François a cité l'exemple du bienheureux Carlo Acutis, mort en 2006 alors qu'il était lycéen, comme « un modèle de joie chrétienne pour les adolescents et les jeunes ».



La sainteté « n'est pas d'abord une question de lutte et de distance », a déclaré le pape. « Elle est avant tout la réalisation que Dieu nous aime et que nous recevons son amour et sa miséricorde en toute liberté. »

Le pape a également partagé l'exemple moins contemporain de François d'Assise. Il a souligné que le témoignage des saints canonisés de l'Église est intemporel et ne perd jamais sa pertinence.

« Les saints sont des perles précieuses... ils offrent un commentaire fascinant sur l'Évangile. Leur vie est comme un catéchisme en images, une illustration de la Bonne Nouvelle que Jésus a apportée à l'humanité. »



Le pape a rappelé que l'appel universel à la sainteté était au centre du Concile Vatican II.

« Aujourd'hui encore, il est important d'apprécier la sainteté présente dans le peuple saint de Dieu : dans les parents qui éduquent leurs enfants avec amour, dans les hommes et les femmes qui accomplissent leur travail quotidien avec dévouement, dans les personnes qui supportent patiemment la maladie et l'infirmité, et dans les personnes âgées qui continuent à sourire et à partager leur sagesse », a-t-il déclaré.

« Le témoignage d'une vie chrétienne vertueuse que donnent chaque jour tant de disciples du Seigneur est un encouragement pour nous tous à répondre personnellement à notre propre vocation à être des saints. »

Le cardinal Marcello Semeraro, préfet du dicastère du Vatican pour les causes des saints, s'est exprimé lors de l'ouverture de la conférence sur « la renommée de la

sainteté à l'ère numérique ».



Le cardinal a déclaré qu'une *fama sanctitatis* (réputation de sainteté) solide et répandue a toujours été une condition fondamentale pour ouvrir un processus de béatification et de canonisation, mais que la question est particulièrement d'actualité parce que « l'ère numérique pose des défis nouveaux et urgents ».

Le pape François a abordé certains de ces défis dans son discours aux participants à la conférence. D'une part, il a déclaré que les médias peuvent aider un plus grand nombre de personnes à connaître la vie chrétienne des candidats à la béatification ou à la canonisation.

« Mais en utilisant les médias numériques, et les réseaux sociaux en particulier, il peut y avoir un risque d'exagération ou de déformation motivée par des intérêts moins nobles », a-t-il ajouté.

« Il est donc nécessaire que tous ceux qui explorent les contours de la réputation de sainteté fassent preuve d'un discernement judicieux. »

M. Semeraro a noté que cette condition préalable à l'ouverture d'un processus de béatification a été « reléguée au second plan » au cours des dernières décennies. En réponse, le Dicastère pour les causes des saints a envoyé l'année dernière une lettre à tous les évêques du monde leur demandant de vérifier la cohérence et l'authenticité de la réputation de sainteté d'un candidat.

En parlant de la « vertu héroïque » requise pour la canonisation, M. Semeraro a cité saint John Henry Newman : « Si vous me demandez ce qu'une personne doit faire pour être parfaite, je vous répondrai : ne restez pas au lit plus longtemps que l'heure du lever ; tournez vos premières pensées vers



Dieu ; rendez une visite louable au Saint-Sacrement ; récitez pieusement la prière de l'Angelus ; mangez et buvez en hommage à Dieu, priez le rosaire avec dévotion, veillez à ne pas commettre de péchés, abstenez-vous de toute mauvaise pensée, faites convenablement vos prières du soir, examinez votre conscience chaque jour, couchez-vous à l'heure, et vous êtes déjà parfaits. »

Source : Courtney Mares, Catholic News Agency

TÉMOIGNAGE

J'ai été opéré une première fois pour des calculs rénaux en 2014, et me revoilà en mai 2021 avec une forte douleur dans la partie inférieure de ma vessie qui empêche même l'urine de sortir. Je ne pouvais même pas dormir ni le jour, ni la nuit. Après l'échographie, les résultats étaient les suivants : il y avait plusieurs calculs au niveau de la vessie, qui empêchaient l'urine de sortir. J'ai été admis à l'hôpital le 30 mai 2021, des cathéters ont été insérés pour me soulager en attendant d'autres examens spécialisés. Le 9 juin 2021, le cathéter était défectueux et lorsque l'infirmière de service a omis de le remplacer, j'ai saigné abondamment et un médecin spécialisé en urologie a été appelé d'urgence. Il a placé un nouveau cathéter et a décidé d'une opération d'urgence avec une prescription de 90 sérums, 4 poches de sang et 4 cathéters de formes différentes, sans compter d'autres examens spéciaux. Le 12 juin à 15 heures, j'ai été emmené au bloc opératoire. Une fois sur le lit d'opération en présence de l'anesthésiste, de deux infirmières et du médecin, je leur ai demandé de me donner deux minutes avant l'opération : après un signe de croix, j'ai prié la prière de béatification du serviteur de Dieu P.J. Triest jusqu'au bout. Après l'opération avec beaucoup de douleur dans l'unité de soins intensifs, je n'avais pas d'autres mots à la bouche que la même prière. J'ai passé un mois à l'hôpital sous la protection du Serviteur de Dieu.

Depuis lors, je n'ai jamais cessé de prier cette prière chaque jour sans oublier la pour commémorer notre Fondateur.

Une semaine après ma sortie de l'hôpital, un pasteur d'une église locale a été opéré de la même maladie que moi, malheureusement pour lui, il est décédé en salle d'opération. C'est le témoignage du responsable de la salle d'opération qui venait me rendre visite à la maison.

S.N.

NOUVELLE PUBLICATION:

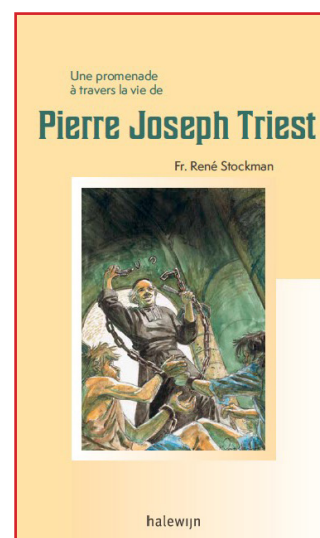
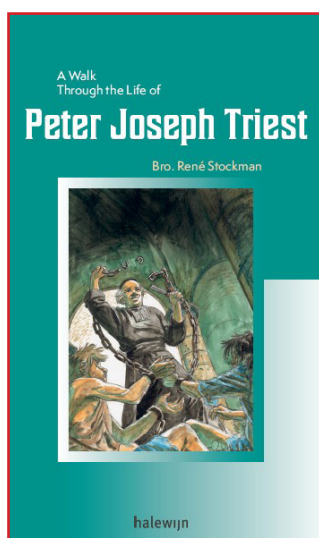
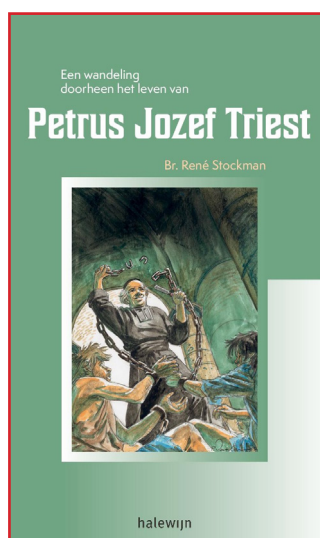
UNE PROMENADE À TRAVERS LA VIE DE PIERRE JOSEPH TRIEST

Dans ce livre, le frère René Stockman aborde la figure de Pierre Joseph Triest, fondateur de quatre congrégations, dans une perspective narrative. Les faits historiques restent la base du récit, mais ils ont été assaisonnés de pigments et d'arômes. Le frère Stockman a ajouté des conversations et des descriptions qui ne se sont peut-être pas déroulées littéralement de cette manière, mais qui permettent au lecteur de se projeter dans les différentes situations de vie dans lesquelles Triest s'est retrouvé.

En effet, grâce aux nombreuses années passées à cheminer avec le récit de vie du Père Triest et à se nourrir spirituellement des nombreux textes qu'il a laissés, le frère Stockman pense avoir appris à mieux connaître Triest en tant que personne.

Cette histoire n'a pas pour but de s'attarder sur le passé, mais elle est comme une invitation à en retirer quelque chose pour notre propre vie, ici et maintenant.

Ce livre a été publié en néerlandais par Halewijn et traduit ensuite en anglais et en français. Actuellement, le livre français est en cours d'impression, mais il est déjà possible de le commander en cliquant sur l'image du livre.



Veillez trouver un aperçu des publications sur le Père Triest sur le site Internet www.causapjtriest.org.

Vous pouvez les commander sur ce site Internet ou bien auprès du secrétariat de la cause, dont les coordonnées sont en bas de cette page.



www.causapjtriest.org

QUESTIONS, FAVEURS ET PRIÈRES EXAUCÉES

Toutes les questions autour du procès de béatification, les faveurs obtenues et les prières exaucées peuvent être communiquées auprès du secrétariat de la cause.

Secrétariat de la Cause P.J. Triest

éd.resp. Fr. René Stockman, f.c.

BELGIQUE

Postulatio P.J. Triest
Stropstraat 146
9000 Gand
BELGIQUE
Tél: (+32) 9 241 19 38
E-mail: causatriest@fracarita.net

ROME

Postulatio P.J. Triest
Casa Generalizia Fratelli della Carità
Via Giambattista Pagano 35
00167 Roma
ITALIA
www.causapjtriest.org